

> 2014 : Signature du Contrat Enfance Jeunesse (période de 2014 à 2017)

Le Contrat Enfance Jeunesse est reconduit avec le maintien des structures, et une adaptation de certains services comme l'ALSH des Galopins, notamment sur l'accueil du mercredi matin suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Ainsi que la création d'une aide à la formation BAFA.

A noter en cours de contrat la signature d'un avenant concernant Passerelle qui augmente son agrément à 20 au lieu de 16.

> 2018 : Signature du Contrat Enfance Jeunesse (période de 2018 à 2021)

> 2022 : Signature de la convention Territoriale Globale (CTG)

2/ PRESENTATION DE LA STRUCTURE

A-STATUT

La MJC St Baudille est une association d'éducation populaire régie par la loi 1901.

L'association a été déclarée en Préfecture le 6 janvier 1969.

Son siège social est située Place du Couderc 81660 PONT DE LARN

B-AFFILIATION

La MJC est affiliée à la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France, à la Fédération Régionale des MJC Midi-Pyrénées et à la Fédération départementale du Tarn.

C-HISTORIQUE

> Imprégné par la religion et la présence forte et charismatique d'un curé, l'Abbé Vidal, le village était, dans les années 50, articulé autour de traditions et de notables (le curé, l'instituteur, le Maire) aux rôles clairement définis. Economiquement et socialement, la population vivait de l'industrie et d'une petite agriculture autour de quelques commerces (deux épiceries et deux cafés). L'industrie dominante était le délainage.

> L'arrivée en 1956 de deux instituteurs (Ginette et Gilbert Fournes), engagés dans la pédagogie Freinet, allait enclencher une dynamique qui préparait à la mise en place d'une vie associative et par la suite d'une MJC.

La pédagogie Freinet se distinguait totalement de l'école traditionnelle en préconisant les notions d'école ouverte et de responsabilité de l'élève. Pour cela, elle préconisait entre autre l'implication de l'école dans la vie du village à travers des méthodes actives d'enseignements (cinéma éducateur le dimanche après-midi, fête de l'école).

> Dans les années 60, le mouvement des MJC du Tarn était très lié à l'école. C'est donc tout naturellement que l'idée de créer une MJC a germé.

> L'organisation de la MJC se met doucement en place (dépôt des statuts, ...). La première Assemblée Générale se tient en 1965. Les idées de base telles que l'éducation populaire, les notions de responsabilité et d'autonomie, le rassemblement autour de l'école sont clairement définies. Un embryon de bureau se constitue.

> En 1967, un local est aménagé, presque entièrement par les jeunes, dans un préau de l'école (lieu de fêtes, lotos ...).

> Les premières activités s'articulent autour du sport (course à pied, football, volley-ball). La section course à pied organisait un cross et les Foulées Mazamétaines avec la présence d'un champion olympique et d'un médaillé de bronze.

> Durant les années 70 la MJC se pose en partenaire des instances municipales dans une réflexion globale sur l'avenir du village (sauvetage de l'école menacée par le non développement de l'urbanisme, nécessité d'un local plus adapté aux activités de la MJC).

> Dans les années 80, une expropriation permet la création de lotissements. Par voie de conséquence le village se développe ainsi que l'école. Un terrain de sport est aménagé et la MJC s'installe dans une étable et une grange réhabilitées situées au centre du village. Son inauguration a lieu en 1980.

> Dans ces nouveaux locaux, la MJC diversifie ses activités et s'ouvre largement sur l'agglomération. Elle développe des événements d'envergure (cross, Foulées Mazamétaines, course sur route, fête du village).

> Les années 90 sont pour la MJC des années de développement tant qualitatif que quantitatif et de consolidation. Des locaux annexes voient le jour en 2001.

> La MJC comptabilise actuellement entre 400 et 500 adhérents, et propose à la population un éventail d'activités diverses et variées.

D-OBJECTIFS et VOCATION EDUCATIVE

La MJC a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

Elle est ouverte à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique, une confession. La MJC respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines. Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville, le quartier et le village.

La démocratie se vivant au quotidien, la MJC a pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne. Les actions en direction et avec les jeunes sont une part importante de sa mission.

E-DOMAINES D'ACTION

La MJC propose aujourd'hui 3 domaines d'action :

☑ L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les 12 – 17 ans

☑ Les clubs d'activité qui proposent une offre variée avec environ 30 clubs (sport, artistique, expression, multimédia, détente...), adaptée à tous et qui cible toutes les tranches d'âges.

☑ L'animation locale qui s'étend sur l'ensemble de la saison. Certain événement sont reconduits tous les ans comme : la fête locale, la course pédestre, les représentations des clubs théâtre, le gala de danse, le repas de l'amitié, le vide-grenier... Puis d'autres, sont plus ponctuels comme les apéro-concerts, les événements annversaire, les spectacles divers...

Maison des Jeunes et de la Culture de Saint Baudille

4, allée de l'Eglise - 81660 PONT DE LARN - Tél. 05 63 61 45 05

E-mail : mjcstbaudille@wanadoo.fr - Site internet : www.mjc-stbaudille.org

Maison des Jeunes et de la Culture de Saint Baudille

4, allée de l'Eglise - 81660 PONT DE LARN - Tél. 05 63 61 45 05

E-mail : mjcstbaudille@wanadoo.fr - Site internet : www.mjc-stbaudille.org

3/ MOYENS MIS EN ŒUVRE pour l'Accueil de Loisirs

La MJC St BAUDILLE assure la gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement qui est un service intercommunal via le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) des Rives de Larn qui regroupe deux communes : Pont de Larn et Bout du Pont de Larn, qui se touchent géographiquement. L'ALSH a pour dénomination : Accueil Jeunes des Rives de Larn.

A- LOCAUX et CONTACTS

L'Accueil Jeunes est situé dans les locaux de la MJC St Baudille :

4, allée de l'Eglise

81660 PONT DE LARN

05.63.61.45.05

mjcstbaudille@wanadoo.fr

www.mjc-stbaudille.org

Afin de faciliter les démarches et déplacements des familles, les locaux du Service Jeunesse situés au centre de la commune, sont ponctuellement utilisés comme lieu de rendez-vous lors des sorties et comme point d'accueil administratif conjointement à la MJC St BAUDILLE qui ensuite centralise les données.

B- BUDGET

L'Accueil Jeunes bénéficie d'une subvention de fonctionnement annuelle via le SIVOM.

A cela vient s'ajouter les participations familles, la PSO (Prestation de Service Ordinaire) et les bonus CTG attribués par la CAF du Tarn en fonction du nombre de présences et enfin des actions participatives opérées par les jeunes avec le soutien de l'équipe d'animation.

L'ensemble des dépenses et des recettes sont saisies via un logiciel comptable.

C- MOYENS HUMAINS

Axe(s) de travail pour le salarié permanent

Le ou la salarié(e) permanent(e) est mis à disposition sur l'association par la FRMJC Midi-Pyrénées (employeur).

Il/Elle a le statut d'animateur/trice coordinateur/trice

Il/Elle assure la direction et l'animation de l'Accueil Jeunes, en parallèle de la coordination des autres domaines d'activités proposé par la MJC et de l'ensemble de la gestion courante de l'association.

Il/Elle veille au respect du cadre réglementaire, à la coordination de l'équipe pédagogique, à la programmation des activités et projets, à la communication auprès des familles et partenaires, à la gestion financière et matérielle, à l'élaboration du projet pédagogique en concertation avec l'équipe,...

Axe(s) de travail pour le Conseil d'administration

Le ou la salarié(e) permanent(e) exerce ses fonctions sous l'autorité de la FRMJC Midi-Pyrénées et du Conseil d'Administration. Ce dernier se réunit de manière régulière, aborde la question de la place des jeunes dans l'association et veille au bon déroulement des actions opérées dans le cadre de l'Accueil Jeunes.

Axe(s) de travail pour l'équipe pédagogique/ALSH

-Une salariée permanente, animatrice coordinatrice de la MJC de St Baudille, assure la direction de l'Accueil Jeunes des Rives de Larn.

C- HISTORIQUE POLITIQUE JEUNESSE

> *2002 : Signature du Contrat Temps Libre (période de 2002 à 2004)*

En 2002, le SIVOM des Rives de Larn (constitué des communes de Bout du Pont de Larn et de Pont de Larn) engageait une politique jeunesse en signant un Contrat Temps Libre avec la CAF du Tarn. Ce Contrat Temps Libre complétait alors un Contrat Enfance.

Si le centre de loisirs intercommunal des Galopins proposait avant 2002 des actions pour les 3/12 ans sur les mercredis et lors de vacances scolaires, la signature du Contrat Temps Libre permettait de mettre en place un Service Jeunesse dont l'objectif était de développer des actions pour la tranche des 13/17 ans. Ainsi, depuis 2002, chantiers loisirs, mini-camps, sorties sportives et culturelles, participations à des projets intercommunaux en lien avec d'autres structures jeunes voisines ont vu le jour en direction des 13/17 ans. Pour coordonner ce service jeunesse et mettre en place les différentes actions un emploi jeune a été pérennisé en Août 2003.

> *2005 : Prolongation du Contrat Temps Libre pour l'année 2005*

Le 18 octobre 2005, suite à une rencontre entre le Comité de Pilotage et la CAF du Tarn, il a été décidé de prolonger le contrat temps libres jusqu'en 2006 pour permettre d'une part au CLSH des Galopins de pouvoir confirmer sa progression et d'autre part pour étendre le poste de coordination et ainsi faciliter les ponts entre les diverses structures enfance jeunes (Crèche, Passerelle, CLSH, MJC, et service jeunesse).

> *2006 : Signature du Contrat Enfance Jeunesse (période de 2006 à 2009)*

En 2006, le Contrat Temps Libre de la CAF est remplacé par un nouveau dispositif : le Contrat Enfance Jeunesse qui intègre le volet « petite enfance » et celui de la « jeunesse ». 2006 c'est aussi la période à laquelle, la commune de Pont de Larn, en cohérence avec sa politique jeunesse, décide de recruter un animateur permanent à la MJC de St Baudille pour coordonner les actions des clubs de la MJC et travailler en collaboration avec les structures jeunesse existantes (CLSH des Galopins et Service Jeunesse). Sachant que ce nouveau dispositif précise que l'accompagnement de la CAF ne se fera que sur des actions déclarées à la DDS. Le Comité de Pilotage décide donc de créer un Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour que les actions spécifiques à la tranche ados soient éligibles au nouveau Contrat ; pour ce faire il décide de s'adosser sur une structure existante : la MJC de St Baudille. S'appuyant sur la MJC comportait plusieurs avantages : d'une part cette structure possédait déjà un projet largement tourné vers l'accueil des différents publics et notamment celui des jeunes ; d'autre part, la présence d'une animatrice permanente laissait présager un travail en complète collaboration avec la coordinatrice du Service Jeunesse tant sur le plan de la conception des projets que pour l'encadrement des jeunes. Ainsi, depuis 2007, le SIVOM, qui reste le maître d'œuvre de toutes les actions inscrites au schéma de Développement du CEJ, a transféré la gestion des actions ados à la MJC de St Baudille ; le contenu de l'action restait cependant conforme à ce que proposait le Service Jeunesse à savoir l'accueil des jeunes durant les petites et grandes vacances, la mise en place de chantiers loisirs jeunes, de mini-séjours etc... Le caractère intercommunal étant bien sûr conservé.

> *2010 : Signature du Contrat Enfance Jeunesse (période de 2010 à 2013)*

Le Contrat Enfance Jeunesse est reconduit avec le maintien des structures et une adaptation de certains services comme Passerelle qui augmente sa capacité d'accueil des 2-4 ans et passe de 14 à 16 places. L'ALSH des Galopins quant à lui prévoit de répondre plus efficacement à la demande des 9-12 ans sur les périodes de vacances et pour se faire consolide son équipe d'animation en contractualisant avec une animatrice qualifiée dont la principale mission est de mettre en place des projets adaptés aux 9-12 ans. Ainsi que la signature d'un avenant concernant Passerelle qui augmente ses jours d'ouverture en proposant un accueil sur certaines petites vacances et le mois de juillet.

Maison des Jeunes et de la Culture de Saint Baudille

4, allée de l'Eglise - 81660 PONT DE LARN - Tél. 05 63 61 45 05

E-mail : mjcstbaudille@wanadoo.fr - Site Internet : www.mjc-stbaudille.org

Maison des Jeunes et de la Culture de Saint Baudille

4, allée de l'Eglise - 81660 PONT DE LARN - Tél. 05 63 61 45 05

E-mail : mjcstbaudille@wanadoo.fr - Site Internet : www.mjc-stbaudille.org

Préambule...

Notre projet éducatif a pour fonction de permettre aux adhérents, bénévoles, intervenants et partenaires de mieux connaître la MJC St Baudille, le territoire dans lequel elle évolue et les orientations éducatives qui donnent sens à ses actions auprès du public jeune.

Ce projet éducatif n'est pas figé et susceptible d'amélioration. Il détermine les orientations du projet pédagogique qui lui est élaboré et réétudie chaque année, par le directeur de l'Accueil de Loisirs en concertation avec l'équipe pédagogique.

1/ ETAT DES LIEUX DU TERRITOIRE

A-DONNEES DEMOGRAPHIQUES

La MJC de St Baudille est située sur la commune de Pont de Larn.

La commune présente une superficie de 3 450 ha, un habitat très dispersé et s'articule autour de deux « centre-villages » : l'un situé sur Pont de Larn et l'autre sur la zone de Rigautou où sont cantonnés de petits commerces ; les hameaux périphériques, et surtout celui de St Baudille, berceau historique de la commune, regroupe lui aussi une forte densité de population.

Aujourd'hui, la population de Pont de Larn est en constante évolution avec plus de 3000 habitants.

La commune est appréciée pour son caractère péri-urbain (ou semi-rural)... Elle bénéficie en effet de la proximité d'équipements collectifs de qualité (centre culturel de l'Apollo, collèges, lycées, piscine,...) présents sur la commune de Mazamet tout en accueillant les habitants dans un environnement où l'urbanisme reste maîtrisé mais doté toutefois de précieux services pour les familles (crèche, écoles, accueil de loisirs, services médicaux, commerces...)

B-EQUIPEMENTS ET SERVICES

La Commune de Pont de Larn dispose de nombreux équipements et services :

- 3 écoles maternelle-primaire
- Associations sportives : tennis, patin, football, pétanque, golf, badminton... Ainsi que les activités sportives proposées par ou via la MJC St BAUDILLE: judo, danse, tennis, zumba, self-défense, step, gym, cirque, cross training, yoga, sophrologie, course à pied...
- Associations culturelles / numériques / sociales : bibliothèque intercommunales, associations de parents d'élèves, associations seniors... Ainsi que les nombreuses activités proposées par la MJC St BAUDILLE via ses clubs : dessin, peinture, anglais, patchwork, poterie, aide aux devoirs, rock'n roll, salsa, danse de salon, danses traditionnelles, informatique...
- Infrastructures sportives : gymnase...
- Minibus associatif intercommunal
- Espaces publics ouverts : stades de football, city stade, une aire de jeux, zone de fitness, bouldrome.
- Relais poste
- Services médicaux : médecins généralistes, infirmiers, dentistes, ostéopathe, pharmacie...
- Commerces
- Entreprises
- ...

-Un animateur jeunesse été recruté en 2022 et assure l'animation de l'Accueil Jeunes des Rives de Larn. Il participe avec la directrice à :

- Conception des projets de l'Accueil Jeunes
- Mise en oeuvre du cadre réglementaire
- Communication des actions
- Relais avec l'organisateur, les familles, les administrations (DDCSPP, CAF, etc.) et tous les partenaires (écoles, associations, etc.)
- Gestion quotidienne de l'Accueil Jeunes (administratif, financier et matériel)
- Encadrement des jeunes lors des activités mises en place

-Animatrice territoriale de la commune de Pont de Larn et coordinatrice du Contrat Enfance Jeunesse, est mise à disposition de l'Accueil Jeunes et participe en collaboration avec la directrice, à la mise en place des actions et à l'encadrement lors des vacances scolaires.

- Communication des actions jeunes élaborées dans le cadre de la politique intercommunale
- Conception des projets de l'Accueil Jeunes en collaboration avec la directrice
- Encadrement des jeunes lors des activités mises en place
- Référent des Chantiers-Loisirs Jeunes
- Coordination du Contrat Enfance Jeunesse puis de la CTG

-ETAPS de la commune de Pont de Larn, participe aux actions lors des vacances scolaires notamment en ce qui concerne les activités sportives. Ses interventions sont ponctuelles et il est donc considéré comme un intervenant extérieur.

- Participation à l'élaboration des programmes des activités sportives
- Encadrement des jeunes lors des activités mises en place
- Référent des Chantiers-Loisirs Jeunes

D'autres animateurs peuvent potentiellement rejoindre l'équipe en place, par exemple pour pallier un accroissement d'activité ou dans le cadre d'un remplacement.

D-POSITIONNEMENT EDUCATIF

L'Accueil Jeunes a pour objectif de prendre en compte les besoins et les préoccupations des jeunes. Par action jeunes, on entend un ensemble d'actions diverses, spécifiquement adressées aux jeunes. Il s'agit de développer des modes de relation pour permettre aux jeunes de réaliser des projets personnels et collectifs. Elle vise à favoriser la socialisation des participants, la confrontation des idées, l'engagement personnel et le respect des autres, à mettre en place des actions autour de l'apprentissage de la citoyenneté, des notions de droits et de devoirs.

L'Accueil Jeunes privilégie les actions spécifiques, que ce soit en matière de sports, de loisirs ou de culture où seront mis en avant les thèmes les plus appropriés au public jeune.

E-JOURS D'OUVERTURE

Le secrétariat est ouvert du mardi au vendredi les après-midi.

L'Accueil Jeunes fonctionne pendant les vacances scolaires (où des soirées peuvent ponctuellement être programmées) et hors vacances scolaires (soirs, mercredis et week-ends) lors de la mise en place de projets auxquels les jeunes sont associés (exemple : projet ski, commission jeunes...).

F-MODALITES D'ADHESION et TARIFAIRE

Pour participer à l'Accueil Jeunes, il est nécessaire de remplir un dossier d'inscription pour la saison en cours et de s'acquitter de l'adhésion annuelle.

Le coût des activités et séjours s'applique en corrélation avec une grille tarifaire (sauf cas particuliers) et une dégressivité est appliquée en fonction du revenu des familles.

G-PARTENARIAT

L'Accueil Jeunes est rattaché à de nombreux partenaires institutionnels : SIVOM, CAF du Tarn, SDJES, MSA,....

Il travaille aussi en lien avec d'autres structures jeunesse et enfance sur le territoire et ses environs, ainsi qu'avec de nombreux prestataires (activité, transport, hébergement...)

H-OUTILS D'INFORMATION et RELATION AVEC LES FAMILLES

Des nombreux outils sont mobilisés : courrier individuel, affiche, flyers, email, site internet, téléphone, Réseaux sociaux...

Les permanences d'accueil et les réunions d'information permettent aux familles d'échanger plus activement avec l'équipe pédagogique.

H-EVALUATION

L'équipe d'animation organise régulièrement des temps d'évaluation dont les modalités sont fixées dans le projet pédagogique.

Un compte rendu annuel de l'activité est rédigé puis communiqué lors de l'Assemblée Générale de l'association ou encore à la Caf du Tarn.

Fait à : *St Baudille*

Le :

Nom Prénom Fonction : *CARAYOL Frédéric Président*

Signature : *21/09/2022*



Maison des Jeunes et de la Culture de Saint Baudille

4, allée de l'Eglise - 81660 PONT DE LARN - Tél. 05 63 61 45 05

E-mail : mjcstbaudille@wanadoo.fr - Site internet : www.mjc-stbaudille.org

PROJET EDUCATIF



Maison des Jeunes et de la Culture de Saint Baudille

4, allée de l'Eglise - 81660 PONT DE LARN - Tél. 05 63 61 45 05

E-mail : mjcstbaudille@wanadoo.fr - Site internet : www.mjc-stbaudille.org